



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II
AUX PARTICIPANTS À L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE LA CONGRÉGATION POUR LA
DOCTRINE DE LA FOI Vendredi 18 janvier 2002

Vénérés Cardinaux,
Chers confères dans l'épiscopat et dans le sacerdoce,
Chers frères et soeurs!

1. Je suis heureux de vous accueillir au terme de l'Assemblée plénière de votre dicastère. En adressant à chacun de vous mon salut cordial, je désire remercier de façon particulière le Cardinal Joseph Ratzinger, votre Préfet, pour les nobles paroles avec lesquelles il a interprété vos sentiments.

J'ai écouté avec attention ce que le Cardinal-Préfet m'a exposé à propos des travaux que vous avez accomplis au cours de ces intenses journées de réflexion. A cet égard, permettez-moi tout d'abord de vous présenter quelques-unes de mes réflexions et convictions à propos de la signification la plus profonde de votre rencontre. L'Eglise vit d'une confrontation fraternelle permanente nécessaire, de ce flux et reflux dont seul peut naître une collaboration plus effective et efficace entre les dicastères de la Curie romaine, avec les Conférences épiscopales et, en conséquence, également avec les Supérieurs généraux des Instituts de Vie consacrée et des Sociétés de Vie apostolique. Sans une telle collaboration, qui naît d'une unité d'intention consolidée, l'Eglise ne pourrait pas vraiment être elle-même, la Communauté de ceux qui sont rassemblés par le plus étroit des liens, celui qui naît de la communion avec le Père, le Fils et le Saint Esprit.

Rechercher cette unité et cette collaboration et être ensuite fidèles aux convictions qui doivent guider, en ce moment historique, notre témoignage commun de chrétiens, est donc l'objectif prioritaire de notre fidélité au Seigneur, une fidélité qui donne un sens à nos existences. Une communication et une collaboration encore plus intense entre les dicastères, les Conférences épiscopales et les Supérieurs généraux est donc le premier fruit que nous devons invoquer ensemble à l'occasion de notre rencontre d'aujourd'hui.

2. A propos des thèmes que m'a présentés le Cardinal-Préfet, je souhaite m'arrêter en particulier sur le problème de l'accueil des documents doctrinaux, que votre Congrégation publie progressivement, en tant qu'organisme précieux au service de mon ministère de Pasteur universel.

A cet égard, il existe surtout une question d'assimilation des contenus de ceux-ci et de collaboration dans la diffusion et l'application des conséquences pratiques qui en découlent; celui-ci concerne tous les dicastères de la Curie romaine, unis précisément par la même foi et par la même volonté d'annonce et de témoignage. Dans l'Eglise, tout a pour finalité l'annonce de Jésus-Christ Sauveur.

Mais il existe ensuite la question de la transmission des vérités fondamentales, que ces documents rappellent à tous les fidèles, ou plutôt à tous les hommes et en particulier aux théologiens et aux hommes de la culture. Le problème devient ici plus ardu et il exige attention et pondération. Dans quelle mesure la dynamique des moyens de communication de masse influence-t-elle sur ces difficultés d'accueil? Dans quelle mesure ce fait dépend-il de situations historiques particulières? Ou, plus simplement, naît-il de la difficulté d'accueillir les exigences sévères du langage évangélique, qui possède pourtant une force libératrice? Il s'agit de thèmes sur lesquels votre assemblée s'est certainement déjà penchée, mais qui exigent, de toute évidence, du temps et des études appropriées.

Pour ma part, je désire seulement rappeler l'utilité de cette écoute réciproque, afin que les diverses suggestions, évaluées et méditées comme il se doit, permettent de faire parvenir le message dans son intégrité au plus grand nombre de personnes possible. En outre, la nécessité d'une participation toujours plus grande des Conférences épiscopales, de chaque Evêque et, par leur intermédiaire, de tous les annonceurs de l'Evangile dans l'oeuvre de sensibilisation sur les thèmes les plus urgents de la proclamation de la foi aujourd'hui, apparaît de façon évidente. Enfin, il existe un problème de style, de cohérence de vie; ces réactions sont également un défi et une invitation à témoigner toujours davantage, également à travers sa propre vie, de la centralité de l'amour du Christ dans nos existences, en opposition à des perspectives éphémères qui en obscurcissent la force de persuasion.

3. En ce qui concerne le thème de l'Eucharistie et de l'Eglise, il n'est pas nécessaire que je m'attarde sur le caractère central de celui-ci pour la vie du monde, dans lequel le Seigneur nous a envoyés comme semence de renouveau. Reconduire l'Eglise à sa source eucharistique ne pourra que lui redonner authenticité et force, en l'allégeant des débats les moins urgents à caractère pratique, et en lui offrant en revanche les perspectives de consécration à Dieu et de partage fraternel, qui permettront au fil du temps de surmonter également les séparations et les divisions. D'autre part, le caractère dramatique du sacrifice eucharistique du Christ ne permet pas de le

circonscrire à une simple rencontre conviviale, mais demeure toujours comme un signe en butte à la contradiction et donc également comme une vérification de notre conformité au caractère radical de son message, que ce soit à l'égard de Dieu ou de nos autres frères.

En ce qui concerne l'autre thématique, c'est-à-dire l'étude à propos de la perte d'importance de la loi naturelle, je considère opportun de rappeler, comme du reste je l'ai plusieurs fois affirmé dans les Lettres encycliques *Veritatis splendor* et *Fides et Ratio*, que l'on se trouve en présence d'une doctrine appartenant au grand patrimoine de la sagesse humaine, purifié et conduit à sa plénitude grâce à la lumière de la Révélation.

La loi naturelle est la participation de la créature rationnelle à la loi éternelle de Dieu. Son identification, qui d'un côté crée un lien fondamental avec la loi nouvelle de l'Esprit de Vie en Jésus-Christ, permet également de trouver une large base de dialogue avec des personnes d'une autre orientation ou formation, en vue de la recherche du bien commun. A un moment aussi délicat pour le sort de tant de pays, de communautés et de personnes, en particulier des plus faibles, dans le monde entier, je ne peux que me réjouir de l'étude qui a été entreprise, dans le but de redécouvrir la valeur de cette doctrine, également en vue des défis qui attendent les législateurs chrétiens dans leur devoir de défendre la dignité et les droits de l'homme.

4. Je vous remercie enfin du service que, en tant que Congrégation, vous avez assumé, et qui consiste à apporter votre collaboration dans le jugement de plusieurs problèmes moraux graves, qui exigent une compétence et un approfondissement particuliers et à propos desquels, outre les interventions médicales nécessaires, il faudra toujours davantage étudier des parcours éducatifs et d'accompagnement formateur.

"*Duc in altum!* - Avance en eaux profondes!" disait Jésus à Pierre et à ses compagnons sur la plage de Galilée. Avec ces thèmes, qu'elle a affrontés à l'aube du troisième millénaire, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi "avance en eaux profondes", c'est-à-dire qu'elle se lance dans une réflexion de grande ampleur, qui permettra à toute l'Eglise d'entrer de façon plus incisive dans le coeur et dans les esprits de tous les membres de la famille humaine, pour reconduire ainsi chacun à son origine unique, le Père qui nous a tant aimés qu'il a donné son Fils unique, son Fils bien-aimé, pour la rédemption du monde.